



PRÉSENTATION DE LA 5G

A DESTINATION DES ÉLUS D'AIX-EN-PROVENCE

QUELQUES ÉLÉMENTS

A Aix en Provence, à partir du 19 janvier 2021 par l'opérateur Orange.

La 5G est en rupture technologique, elle sera 10 fois plus rapide que la 4G, plus fiable et instantanée.

Elle est moins consommatrice d'énergie que les 4G,3G, 2G.

Bon à savoir :

Orange a mis en place une filière de récupération et de recyclage des vieux terminaux qui permet de valoriser ce matériel au bénéfice d'Emmaus International. On estime à 100 millions de terminaux mobiles à recycler, cela crée un emploi tous les 20 000 Terminaux récupérés.





LES BÉNÉFICES DE LA 5G

- Eviter la saturation de réseau 4G (estimée d'ici à 2 ans)
- Répondre aux attentes de demain : avec le déploiement du télétravail ; l'innovation dans le domaine médical , du transport, de l'agriculture , de l'environnement, de l'industrie & de la sécurité routière
- Le nombre d'objets connectés va sensiblement augmenté, la 5G a été conçue pour pouvoir connecter jusqu'à 1 million d'objets par km2
- Une antenne 5G intelligente : elle n'émet que quand cela est nécessaire vers l'appareil qui en a besoin, contrairement aux antennes 4G qui émettent en permanence.

> Des antennes-actives innovantes

Une exposition aux ondes optimisée grâce à l'orientation des signaux vers les appareils qui en ont besoin.

Antenne passive

2G | 3G | 4G | 5G

sans système d'émission et réception directionnel des signaux fréquences < 1GHz

Antenne active

3G avec système d'émission et réception directionnel des signaux fréquences > 1GHz



L'EFFET SUR LA SANTE

- Plus de 20 000 études ces 25 dernières années, aucune n'a mis en évidence un risque sanitaire. 4800 mesures sont prévues d'ici fin 2021.
- La 5G émettra sur des bandes de fréquences semblables à celles de la 4G. Le développement est progressif, la 1ère phase de déploiement consiste à ajouter des antennes 5G sur les pylônes existants ou mettre à jour les antennes existantes.
- A terme il sera même possible d'équiper des zones très denses avec de petites antennes dans les zones commerciales par exemple.
- Des seuils de protection sont définis par l'OMS, les mesures effectuées montrent que les niveaux d'exposition sont 50 à 60 fois inférieurs à la norme règlementaire. Ces rapports sont visibles sur le site de l'ANFR(Agence Nationale des Fréquences Radioélectriques).
- L'ajout de la 5G présentera une légère augmentation de l'exposition aux ondes, similaire à celle observée lors du passage de la 3G à la 4G. Mais elle restera très faible et très largement en dessous des valeurs limites autorisées.





SUR LE PLAN DE L' HUMAIN

- La 5G restera un choix il n'est pas nécessaire de changer son équipement. La 5G va cohabiter avec les technologies plus anciennes
- Une protection des données personnelles accrue : les réseaux télécoms sont soumis à double régime de protection. D'une part le respect du secret des correspondances, d'autre part le RGPD.





SUR L'ENVIRONNEMENT

- Moins consommatrice d'énergie que ces prédécesseurs, la 5G va entrainer une amélioration de l'efficacité énergétique d'un facteur 10 par rapport à la 4G d'ici à 2025, pour une amélioration à terme d'un facteur 20.
- Les innovations sont une condition indispensable de la transition environnementale afin de rendre plus efficaces nos systèmes agricoles, industriels, logistiques etc...
- La 5G permettra par exemple de contribuer à développer des réseaux intelligents qui aideront à mieux maitriser notre consommation d'eau ou d'électricité. Elle sera donc un levier incontournable de la transition écologique.





LE RÔLE DU MAIRE SUR NOTRE TERRITOIRE

Le Maire a un rôle clé dans le déploiement de la 5G, notamment pour rassurer la population.

Le Maire ne peut pas s'opposer à l'implantation d'antennes mais peut :

- Organiser des réunions d'information avec les opérateurs et les pouvoirs publics à la demande des élus du territoire
- Saisir le préfet d'une demande de médiation.
- Demander à tout moment une mesure de l'exposition aux ondes sur sa commune, via le site internet : mesures.anfr.fr









MERCI À L'ÉQUIPE DU NUMÉRIQUE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE



